Nations Unies S/2020/247*



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 mars 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 30 mars 2020, adressée au Secrétaire général et aux représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J’ai l’honneur de vous informer que le Conseil de sécurité a mené à bien la procédure de vote sur le projet de résolution figurant dans le document portant la cote S/2020/218, qui a été présenté par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord dans le cadre de la question intitulée « La situation en Somalie ». Le vote a été mené selon la procédure énoncée dans la lettre adressée aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité, en date du 27 mars 2020, qui a été convenue compte tenu des circonstances extraordinaires engendrées par la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19).

La Directrice de la Division des affaires du Conseil de sécurité a reçu des lettres des 15 membres du Conseil de sécurité qui ont indiqué la position de leur pays sur le projet de résolution figurant dans le document S/2020/218. Le résultat du vote est le suivant :

Ont voté pour :
Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Chine, Estonie, États-Unis d’Amérique, Fédération de Russie, France, Indonésie, Niger, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Tunisie et Viet Nam.

Ont voté contre :
Néant.

Se sont abstenus :
Néant.

Le projet de résolution a recueilli 15 voix pour. La résolution a été adoptée en tant que résolution 2516 (2020) datée du 30 mars 2020. Le texte de la résolution, qui figure en annexe à la présente lettre**, sera publié comme document du Conseil de sécurité sans délai.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) **Zhang** Jun

* Nouveau tirage pour raisons techniques (31 mars 2020).
** Distribuée en anglais seulement.

20-04844* (F) 310320 310320





Annexe à la lettre datée du 30 mars 2020 adressée au Secrétaire général et aux représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

Resolution 2516 (2020)

Adopted by the Security Council on 30 March 2020

The Security Council,

Reaffirming all its previous resolutions, presidential statements and press statements concerning the situation in Somalia, and *underlining* the importance of full compliance with and implementation of these,

Reaffirming its respect for the sovereignty, territorial integrity, political independence, and unity of Somalia,

Emphasising the essential role of the United Nations Assistance Mission in Somalia (UNSOM) in supporting the Federal Government of Somalia and its Federal Member States through the provision of strategic advice and good offices, capacity building and the coordination of international partners' support, and *underscoring* that this mandate is complementary to the mandates of AMISOM, the United Nations Support Office in Somalia (UNSOS), and the United Nations Country Team in Somalia, and the support provided by the African Union and international partners,

1. *Decides* to extend until 30 June 2020 the mandate of the United Nations Assistance Mission in Somalia (UNSOM) as set out in paragraph 1 of resolution 2158 (2014), and *further decides* that UNSOM should continue to implement that mandate in accordance with resolution 2461 (2019);

2. *Requests* the Secretary-General to continue to keep the Security Council regularly informed on the implementation of this resolution, including through oral updates and written reports every 90 days as set out in resolution 2461(2019), with the next report due by 15 May 2020, on the situation on the ground and progress towards achieving key political benchmarks;

3. *Decides* to remain seized of this matter.